VILLE DE
LA VERRIÈRE

La restauration scolaire



La commune propose un service de restauration scolaire dans ses écoles, avec des repas équilibrés et adaptés, validés par un diététicien. Les inscriptions, ouvertes toute l’année, se font via le portail famille après obtention des accès en mairie.

La restauration scolaire :

La commune propose un service restauration scolaire dans les écoles du Bois de l’Étang et du Parc (l'ERPD est une école régionale, la restauration y est gérée par l'établissement directement - renseignements auprès du chef d'établissement). Lors de la réservation du repas, deux formules sont proposées :avec viande ou sans viande.

Les repas sont élaborés et livrés par une société extérieure, en liaison froide. Les

menus sont validés par un diététicien, dans le respect des règles de l’équilibre alimentaire, en application du Plan National Nutrition Santé. Pour faire découvrir les aliments aux enfants et leurs qualités gustatives, des produits bio sont servis régulièrement. De même, des semaines thématiques existent à plusieurs moments de l’année.

Infos pratiques

Toute inscription (scolaire et périscolaire) se fait via le portail famille. Rendez-vous en Mairie au service scolaire/animation/enfance/jeunesse/insertion pour obtenir vos accès au portail.

Les inscriptions se font à tout moment de l'année. Pour être prise en compte, elles doivent être faites au plus tard le mercredi à minuit pour un accueil à partir du lundi suivant.

En cas de difficultés, un Conseiller Numérique spécifique est à votre disposition au sein du service (01 30 13 76 36) et sur rendez-vous.

Liens utiles

Portail Famille

Contact

Mairie - Service scolare/animation/enfance/jeunesse/insertion :
Tél. 01 30 13 76 24
periscolaire@mairie-laverriere.fr / service.scolaire@mairie-laverriere.fr